



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déremboursement de certaines prothèses

Question écrite n° 27693

Texte de la question

M. Stéphane Testé attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les craintes de déremboursement de certaines prothèses des membres inférieurs. Ces inquiétudes font suite à un arrêté du 28 février 2020 annonçant la fin du remboursement au titre de la sécurité sociale de pieds à restitution d'énergie, prothèses permettant aux personnes amputées d'atténuer les contraintes liées à leur amputation. Il lui indique que le déremboursement de ces prothèses va entraîner des difficultés pour les personnes amputées et qu'une généralisation du déremboursement des prothèses des membres inférieurs ne seraient pas sans conséquences pour ces personnes. Ainsi, il souhaite lui demander si le Gouvernement envisage une généralisation du déremboursement des prothèses des membres inférieurs et le cas échéant de lui indiquer si des compensations sont envisagées afin que les personnes en ayant besoin de soient pas pénalisées.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Testé](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27693

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 mai 2020

Question publiée au JO le : [24 mars 2020](#), page 2302

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)